

Avis d'appel public à la concurrence

Département de publication : **95**

Annonce No **09-172775**

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Cté d'Agglomération Val de France.

Correspondant : M. le président de la Communauté d'agglomération Val de France, 1 boulevard Carnot, 95400 Villiers-le-Bel.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : conception, réalisation et impression de quatre numéros du journal de la communauté d'agglomération Val de France.

Catégorie de services : 15.

CPV - Objet principal : 79800000.

Lieu d'exécution : territoire de Val de France.

Code NUTS : FR108.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

le présent marché concerne la conception, la réalisation et l'impression de quatre numéros du journal de la Communauté d'agglomération Val de France

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les montants minimum et maximum annuels sont les suivants :

-Minimum annuel : 20 000 euros HT,

-Maximum annuel : 80 000 euros (H.T.).

Nombre de reconductions éventuelles : 1.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 24 mois à compter de la notification du marché.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : les entreprises peuvent présenter leur offre sous forme de groupement. La forme de groupement souhaitée par la personne responsable du marché est le groupement solidaire.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : l'analyse et la sélection des candidatures porteront sur les capacités techniques du candidat à savoir les moyens humains et matériels de la société, les capacités financières du candidat et les capacités professionnelles du candidat.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);

- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

cf. règlement de consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- note méthodologique : 50% détails RC %;

- délais : 30% détails RC %;

- prix : 20% détails RC %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 15 septembre 2009, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : la personne publique met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <http://marches.agglo-valdefrance.fr>.

Les candidats doivent choisir pour la transmission de leurs candidatures et de leurs offres entre l'envoi par voie électronique ou par support papier.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 août 2009.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Communauté d'agglomération Val de France.

Correspondant : gabrielle DEGBEY, 1 boulevard carnot, 95400 Villiers-le-Bel, télécopieur : 01-34-19-01-99.

Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal Administratif 2-4 rue de l'hautil, 95000 Cergy Pontoise.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : en vertu des dispositions du code de Justice Administrative (L 211-4 et R 421-4 à R 421-5) le candidat dispose d'un délai de recours de 2 mois à compter de la réception de la notification de rejet de son offre. La Juridiction compétente pour en connaître est le Tribunal Administratif.

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Eléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : **CO09000070**

Libellé de la facture : Cté d'Agglomération Val de France Val de France 1 boulevard Carnot, 95400 Villiers-le-Bel
